



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'ACTION DE L'ÉTAT EN NORMANDIE

## Bilan 2024 et perspectives

### 2025





# Éditorial



Le rapport d'activité 2024 des services de l'État en région présente l'ensemble des réalisations menées à bien par les services et opérateurs de l'État en région Normandie.

Dans des champs diversifiés – innovation et décarbonation au service du développement dans une économie et transition, aménagement du territoire, planification énergétique et écologique, sécurité sanitaire, services du quotidien, économie de la santé – les services et opérateurs de l'État se sont mobilisés en 2024 pour accompagner les projets, apporter un soutien en ingénierie et financements au service de la Normandie et ses habitants, pour préparer l'avenir.

C'est ensemble que nous avons relevé le défi de la transition écologique en lançant la Conférence des Parties (COP) normande qui a mobilisé tout au long de l'année les acteurs publics et privés pour aboutir le 13 décembre 2024 à la publication d'une feuille de route qui nous engage pour les cinq années à venir.

L'État en région a également été plus que jamais au service de la compétitivité industrielle, de la transition « verte » et du développement des technologies d'avenir en mobilisant les outils performants à sa disposition, comme les volets national et régional de France 2030 ou le déploiement du Fonds Vert pour la deuxième année consécutive.

L'engagement de l'État s'est poursuivi pour offrir des services territorialisés d'accès aux soins pour les Normands: déploiement des medicobus et de la télémédecine dans les territoires ruraux, amélioration du service de santé pour les étudiants ou pour mailler, avec le soutien de l'Agence nationale du sport, le territoire d'infrastructures de loisirs et de sport dans la prolongation de la réussite nationale des Jeux olympiques d'été – réussite à laquelle la Normandie aura contribué par la mise à disposition de ses bases d'entraînement pour les équipes nationales.

Pour valoriser le patrimoine et soutenir le spectacle vivant, la culture s'est mise aussi à l'heure de l'olympisme en multipliant les performances scéniques tout en célébrant les 150 ans de l'impressionnisme. Enfin, au courant de l'été 2024, l'État s'est engagé auprès des communes avec le « Printemps de la ruralité » et a confirmé son soutien pour le classement de sites à l'UNESCO afin de faire rayonner le patrimoine normand à l'international.

Ce rapport illustre la mobilisation quotidienne des agents des services et opérateurs de l'État en région pour accompagner les transformations des territoires, soutenir l'aménagement, l'innovation et les transitions, et appuyer l'ensemble des acteurs institutionnels de la Normandie.

Je vous en souhaite une bonne lecture et vous remercie de l'intérêt que vous portez à nos actions.

**Jean-Benoît Albertini**  
Préfet de la région Normandie  
Préfet de la Seine-Maritime

# Sommaire

<b>1. Transition écologique</b> .....	p 5 à 7
<b>2. Développement économique</b> .....	p 8 à 10
<b>3. Aménagement des territoires</b> .....	p 11 à 13
<b>4. Solidarités et emploi</b> .....	p 14 à 15
<b>5. Culture</b> .....	p 16 à 18
<b>6. Énergies</b> .....	p 19 à 21
<b>8. Mer et littoral</b> .....	p 22 à 23
<b>9. Coopération transmanche</b> .....	p 24
<b>7. Agriculture</b> .....	p 25 à 27
<b>10. Santé</b> .....	p 28 à 29
<b>11. Ressources humaines</b> .....	p 30

# Transition écologique

## UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE POUR UNE RÉGION MOBILISÉE

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ Planification écologique: la Conférence des Parties (COP) de Normandie

La COP régionale, lancée en décembre 2023 à Caen en présence du ministre en charge de la transition écologique, a poursuivi ses travaux en 2024 autour de plusieurs étapes clés :

- ➔ Diagnostic présenté le 24 avril 2024 à Rouen lors de la COP « intermédiaire ».
- ➔ Débats thématiques au sein de groupes de travail, synthétisés et restitués lors de la COP « de rebond » du 10 septembre 2024 au Havre
- ➔ Publication, le 13 décembre 2024, de la feuille de route 2025-2029 de la transition écologique et mise en ligne sur le site de la préfecture de région

Cette feuille de route, coconstruite avec de nombreux acteurs publics et privés, a permis de définir près de 250 actions, dont une cinquantaine directement mises en œuvre dès 2025, avec l'appui de financements État (Fonds de la transition écologique: « Fonds Vert »).



COP intermédiaire Normandie le 24 avril 2024

#### ➤ Économie circulaire

Les 4<sup>es</sup> Assises Normandes de l'Économie Circulaire, organisées le 10 octobre 2024 à Caen, ont réuni 200 acteurs régionaux pour discuter de la transition de la filière plastique. Cet événement a permis de clôturer une consultation menée en 2024 et de mettre à jour la feuille de route régionale pour 2025.

#### ➤ La rénovation énergétique des logements

En 2024, 134,40 M€ d'aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ont été attribuées pour la rénovation de 6 328 logements, dont 110 M€ pour la rénovation énergétique. Par ailleurs, 16,60 M€ ont été alloués aux bailleurs sociaux pour la rénovation de 2 645 logements sociaux.

La « Boussole de la rénovation énergétique », actuellement en phase de test en Normandie, vise à fournir des indicateurs sur le parc de logements et les aides disponibles.

#### ➤ Développement des énergies renouvelables

Le Comité régional de l'énergie (CRE), coprésidé par le Préfet de région et le Président de la région, s'est réuni le 11 octobre 2024 pour arrêter une première cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR). La loi du 10 mars 2023 pour l'accélération de la production des énergies renouvelables (loi « APER ») vise à dynamiser la production d'énergies renouvelables en impliquant les collectivités locales dans la définition de ces zones. Un second CRE devrait se réunir d'ici la fin du premier semestre 2025 pour compléter ce premier zonage, à l'issue de la publication par le ministère en charge de la transition écologique de la Programmation pluriannuelle de l'énergie et des objectifs régionalisés de productible énergétique décarboné.

#### ➤ Décarbonation industrielle

Un effort particulier a été engagé en 2024 auprès des 26 plus gros émetteurs de gaz à effet de serre en Normandie (représentant 80 % des émissions industrielles). Sur les 26 sites, 17 feuilles de route de décarbonation ont déjà été collectées.

#### ➤ Soutien des investissements « verts » des collectivités territoriales avec le Fonds de la transition écologique (Fonds Vert )

En 2024, le Fonds Vert a soutenu les collectivités, associations et entreprises à hauteur de 84 millions d'euros. En 2024, l'accent a été mis sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, notamment les

établissements scolaires (les lycées ont été rendus éligibles au Fonds Vert en 2024), la rénovation de l'éclairage public, la prévention du risque incendie, le tri à la source des déchets, le déploiement des zones à faible émission de gaz à effet de serre, la préparation de programmes d'investissements pour prévenir l'érosion du trait de côte.



Inauguration d'une cour d'école végétalisée aux Damps (27)

Au titre du Fonds Vert, la mesure « territoire d'industrie » a permis, à hauteur de 4,6 millions d'Euros environ, de soutenir des projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs importants (territoriaux, écologiques et socio-économiques), qui contribuent à soutenir le « verdissement » des stratégies de production des entreprises normandes.

Enfin, pour plus de 4 M€, le Fonds vert a permis de financer des projets de renaturation en ville et dans les villages normands: végétalisation des cours d'écoles et des collèges, murs et toits végétaux, parcs urbains et de centres bourgs, potagers et fermes urbaines, plantation d'un arbre par habitant par exemple.

### ➤ Publication du profil environnemental de la Normandie

Les volets « air » et « climat » du Profil environnemental de la Normandie ont été publiés à l'automne 2024. Ces documents, coordonnés par les services de l'État, visent à partager la connaissance de l'environnement et à améliorer les démarches d'évaluation environnementale. Les travaux sur les volets « sols » et « paysages » se poursuivront en 2025.

### ➤ « Budgets verts » des collectivités territoriales

La loi de finances pour 2024 a généralisé les « budgets verts » pour les collectivités de plus de 3 500 habitants. Un webinaire organisé le 26 novembre 2024 par la Préfecture de Normandie et la DRFIP a réuni plus de 200 participants pour accompagner les collectivités dans cette démarche.

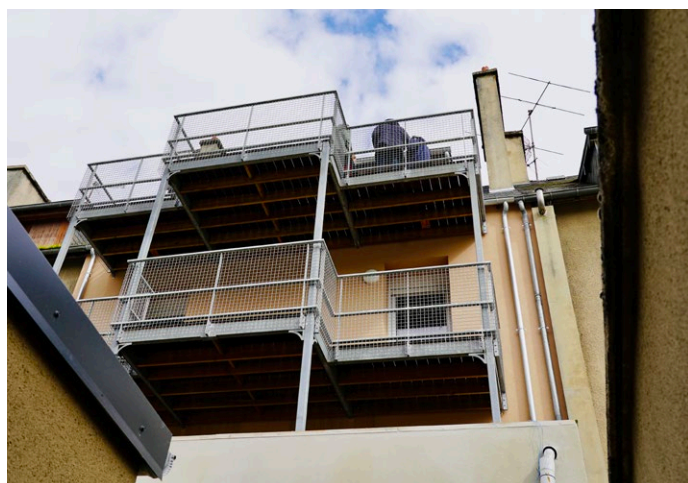
## PERSPECTIVES 2025

### ➤ Focus sur la rénovation énergétique des logements

La rénovation énergétique des logements répond à un triple enjeu: lutter contre le changement climatique, lutter contre la vacance prolongée des logements, améliorer la qualité de vie des habitants. Afin de massifier la rénovation des logements, l'ANAH, représentée en région par le préfet de région en sa qualité de Délégué territorial, a fait évoluer les modalités de financement du Service Public de la rénovation de l'habitat (SPRH), France Rénov'.

Les services de l'État, en lien avec la Région Normandie, ont piloté à cet effet en 2024 un travail de concertation avec les collectivités territoriales pour la mise en place d'une nouvelle contractualisation organisant et finançant le Service Public de la rénovation de l'habitat sur le territoire, se traduisant par la signature de Pactes Territoriaux.

Grâce à cet investissement collectif, plus de 60 EPCI normands seront couverts par un Pacte territorial en 2025.

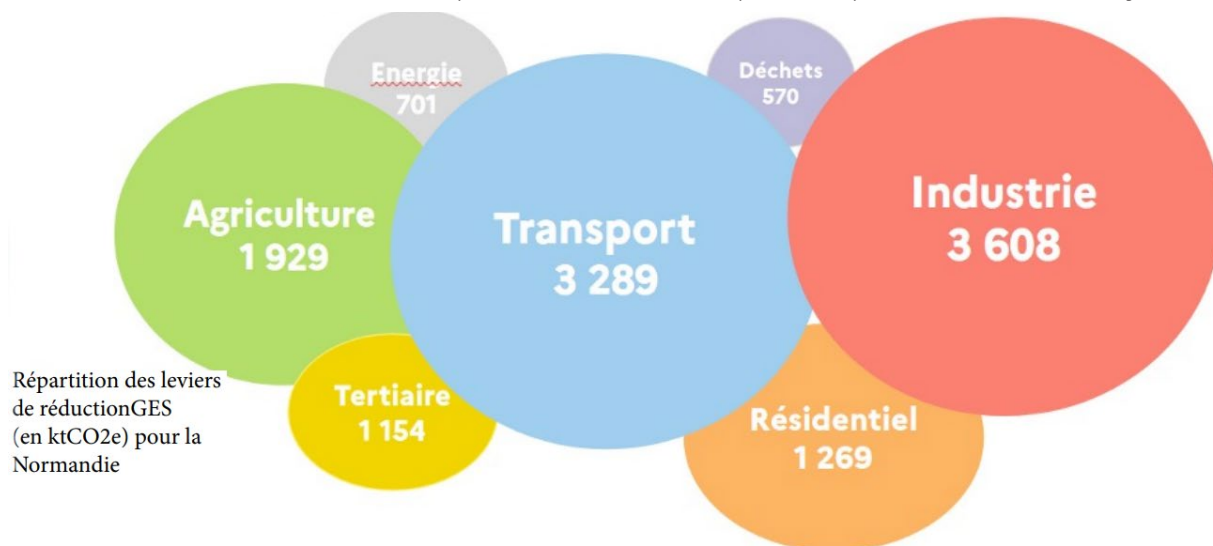


Bâtiment visité par le préfet de la Manche dans le cadre de la rénovation énergétique et de Ma Prime Renov.

## ZOOM SUR...

### La feuille de route de la « conférence des parties » (cop) normande

Les enjeux climatiques et environnementaux exigent une action rapide pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030, notamment en Normandie, qui contribue à 6 % des émissions nationales. Les secteurs de l'industrie et du transport doivent être des priorités pour atteindre cet objectif.



Un diagnostic réalisé en juillet 2024 a permis d'identifier des actions nécessaires pour cette transition. Sur cette base, une feuille de route pour 2025 a été élaborée, impliquant des experts, des collectivités et des acteurs socioprofessionnels.

Elle comprend 250 actions à mettre en œuvre d'ici 2030, dont 47 d'application immédiate, pour certaines d'entre elles déjà identifiées dans les Contrats de réussite de la transition écologique (CRTE) et qu'il va consister à prioriser dans les mois à venir. Ces actions relèvent des 6 thématiques du programme gouvernemental de la « France Nation Verte » : « mieux se déplacer », « mieux se loger », « mieux préserver notre biodiversité », « mieux produire », « mieux consommer », « mieux se nourrir ».

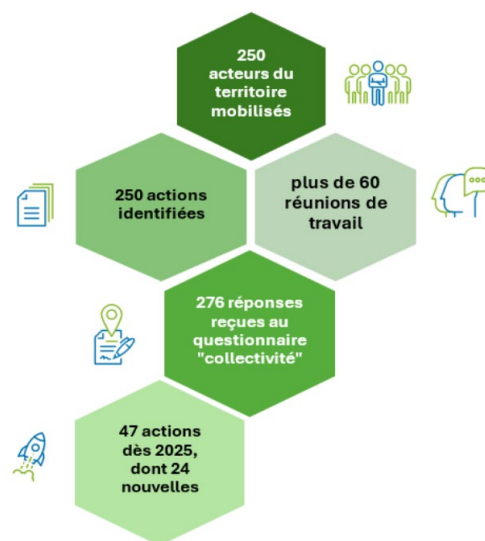
La feuille de route et son annexe sont consultables sous :

[https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/irecontenu/telechargement/122983/912028/file/COP%20Normandie\\_FDR%20vf.pdf](https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/irecontenu/telechargement/122983/912028/file/COP%20Normandie_FDR%20vf.pdf)

Les Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) sont des outils clés pour accompagner les collectivités locales dans cette planification écologique.

Le séminaire de février 2024, organisé à l'attention de tous les sous-préfets d'arrondissement normands, a permis de partager des méthodes pour revisiter les CRTE au regard de la feuille de route.

La feuille de route sera suivie en continu pour évaluer l'avancement des actions, avec des échanges réguliers entre acteurs locaux pour identifier les blocages et ajuster les initiatives. Une rencontre annuelle réunira tous les partenaires pour faire le bilan des actions passées et discuter des priorités futures. Ce processus vise à assurer une mise en œuvre collaborative et adaptée aux réalités du terrain.



# Développement économique

## ACCOMPAGNER ET STIMULER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ France 2030, compétitivité industrielle et technologies d'avenir

Le plan France 2030, doté de 54 milliards d'euros sur son volet national (et de 55 M€ pour son volet régionalisé), vise à transformer les secteurs clés de l'économie française en soutenant les entreprises et les organismes de recherche. En Normandie, 608 M€ ont été attribués sur le volet national, bénéficiant à 289 projets en 2024 (contre 206 M€ pour 108 projets en 2023). Cette progression est due à une communication renforcée, une participation accrue des acteurs socio-économiques (chambres consulaires, acteurs de filières par exemple) et l'appui du réseau des sous-préfets référents dans chaque département.



Entreprise Nemera au Tréport, lauréate France 2030

Pour le secteur de la recherche, la Normandie a affirmé son positionnement avec 9 projets lauréats retenus au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (CMA) France 2030. Ces projets couvrent des domaines tels que la santé numérique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'hydrogène décarboné, les biomédicaments, l'électronique, et le nucléaire. Un financement de 77 M€ a été alloué, plaçant la Normandie au 3e rang des régions françaises pour le montant des financements.

Avec le déploiement en 2024 du **Projet 3NC** (Normandie Nucléaire Nouvelles Compétences), l'objectif pour la région Normandie consiste à former annuellement plus de 5000 professionnels par an d'ici 2030 pour répondre aux besoins de la filière nucléaire. Soutenu par l'État à hauteur de 42 M€ et par

la Région Normandie à hauteur de 7 M€, ce projet est coordonné par le Campus d'excellence international normand des énergies (CMQE CEINE). Il réunit un vaste ensemble de partenaires pour orienter, former et accompagner les professionnels tout au long de leur parcours scolaire, universitaire et professionnel. La Normandie se positionne comme un modèle de formation pour l'ensemble de la filière nucléaire en France.



#### ➤ Soutien à la recherche et à l'innovation

L'appel à projets DRACCARE – Développement Régional d'Actions Collectives pour l'Appui et le Renouvellement de l'Économie – lancé depuis sept ans, soutient des actions collectives permettant aux entreprises normandes de mieux appréhender les nouveaux défis de l'économie. En 2024, 5 projets ont été soutenus pour un montant total de 417 000 euros, dont des projets sur le développement d'une plateforme numérique pour la stratégie RSE, des cas d'usage d'intelligence artificielle générative, une étude de faisabilité pour mettre en place un fonds de prêt pour des projets d'incubation, la création d'un label « Produit responsable » pour la filière équine, et un programme d'accompagnement à l'implantation d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.



Remise des trophées DRACCARE

## ➤ **Semaine de l'industrie**

L'édition 2024 de la Semaine de l'Industrie en Normandie a été un grand succès grâce à une mobilisation exceptionnelle des partenaires locaux. Avec 756 événements proposés, la Normandie s'est classée en 2<sup>e</sup> position au niveau national, juste derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette performance témoigne de l'engagement fort des acteurs normands pour promouvoir l'industrie et ses métiers auprès du public.

## ➤ **Territoires d'industrie en transition écologique**

Le programme Territoires d'industrie s'attache à renforcer les liens entre élus locaux et industriels pour créer un terreau fertile au développement industriel des territoires. En 2024, l'État en Normandie a amplifié son programme pour les 10 Territoires d'industrie normands par le soutien de 10 projets industriels dans les chaînes de valeur pour la transition écologique, pour un total de 4,6 millions d'euros.

## ➤ **Contrats d'objectifs de moyens et de performance (COMP)**

Des contrats d'objectifs, de performance et de moyens ont été mis en œuvre avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour les trois universités normandes et les deux écoles d'ingénieurs (INSA et ENSICAEN). Ces contrats apportent un complément de financement fléché sur des priorités stratégiques partagées par le ministère et les établissements, renforçant ainsi leur autonomie et leur responsabilisation.

## ➤ **Convention d'objectifs et de moyens avec la chambre des métiers et de l'artisanat de Normandie**

L'État et la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat ont signé une convention d'objectifs et de moyens le 4 octobre 2024. Cette convention permet, à partir des axes d'action arrêtés par l'État, aux entreprises d'être accompagnées par la Chambre régionale dans les domaines de la transition écologique, la transition numérique ou la promotion de l'artisanat.

## **PERSPECTIVES 2025**

### ➤ **Sécurité numérique et sécurité économique**

La sécurité numérique et économique est une priorité incontournable pour toutes les entreprises. La rencontre SECNUMECO, initiative de sensibilisation à la sécurité économique et numérique, sera organisée au Havre d'ici la fin du premier semestre 2025. Cet événement vise à informer les entreprises des menaces

actuelles et à promouvoir des stratégies de sécurité économique pour renforcer leur compétitivité.

## ➤ **Décarbonation des industries de la santé**

Le système de santé contribue de manière non négligeable au changement climatique. En Normandie, l'État, l'ARS et l'Agence de l'innovation en santé se mobilisent pour organiser un événement en septembre 2025 destiné aux hôpitaux, centres de soins, producteurs de dispositifs médicaux, industries pharmaceutiques, etc.

## **EN CHIFFRES** (source INSEE Normandie)

### **La Normandie**

#### **9<sup>e</sup> région économique nationale**

- 23 % de la valeur ajoutée brute consacrée à l'industrie
- 99 milliards d'euros de PIB : représente 4 % du PIB national.
- 19 % de la valeur ajoutée régionale dégagée par l'industrie, faisant de la Normandie, en proportion, la région française la plus industrielle

#### **5<sup>e</sup> région pour le PIB par habitant**

- 27196 € de PIB/habitant

#### **6<sup>e</sup> région pour le commerce extérieur**

- 74 milliards d'euros pour l'import et l'export (35 % du PIB consacrés à l'export – 2<sup>nd</sup> rang national)
- 3554 entreprises exportatrices dont le siège se situe en Normandie

#### **2<sup>e</sup> région française pour la chimie pharmaceutique et la 3<sup>e</sup> pour la production de médicaments**

- la région Normandie s'illustre dans l'automobile, le pétrole et ses dérivés, l'aéronautique, les activités navales et nautiques, la pharmacie, l'agroalimentaire, la cosmétique, l'énergie, l'industrie du verre ou encore le transport et la logistique

**225 800 établissements** constituent le réseau normand d'entreprises avec la présence de leaders et grands groupes tels qu'Elle & Vire, Agrial, Danone, Renault, Peugeot-Citroën, Renault Trucks, le groupe Safran, Aptar, EDF, Areva, DCNS, GSK, Sanofi Pasteur ou encore Vuitton

## ZOOM SUR...

## L'attractivité de la Normandie

**En partenariat avec la préfecture de région, l'INSEE a produit une première étude sur l'attractivité de la Normandie. Deux conférences de présentation de cette étude se sont tenues les 2 octobre et 3 décembre 2024.**

Cette étude interroge la mesure de l'attractivité de la Normandie, ses forces et faiblesses comparativement aux autres régions métropolitaines, et les défis auxquels elle devra répondre :

- maintien sur le territoire normand des jeunes actifs
- accompagnement du solde migratoire positif par une offre de services au bénéfice des jeunes retraités
- écosystème d'innovation à conforter
- qualité de l'habitat à garantir tout en demeurant économe dans l'utilisation du foncier.

Pour en savoir plus (lien vers l'étude INSEE): <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8252875>



Conférence de presse de la 3<sup>e</sup> étude INSEE Normandie pour accompagner les acteurs publics et préparer l'avenir

# Aménagement des territoires

## DES PARTENARIATS DYNAMIQUES À TOUTES LES ÉCHELLES TERRITORIALES

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ Contractualisation régionale

En 2024, l'État et la Région Normandie ont œuvré conjointement à la construction du volet mobilités 2023-2027 du Contrat de plan Etat-Région (CPER), sur la base du mandat gouvernemental adressé au préfet de région au second semestre 2023.



Réunion sur le service express régional métropolitain de Rouen

Les axes d'intervention du volet mobilités concernent prioritairement l'investissement sur le volet ferroviaire (préparation des études de préfiguration d'un Service Express Régional Métropolitain autour de Rouen, développement des lignes de desserte fines du territoire), la poursuite et l'achèvement des investissements structurants pour le volet routier (aménagement au Sud du Pont Flaubert à Rouen pour désengorger le centre-ville d'une partie du trafic Nord-Sud pour un coût total prévisionnel de 180 M€, investissements autour d'Évreux et de Caen, travaux sur les RN12 et RN13), le développement des mobilités douces (avec, pour la première fois, un volet conséquent pour des pistes cyclables).



Visite du chantier de raccordement de la SUD 3 à Rouen

Le protocole d'accord État-Région sur le volet des mobilités a été cosigné le 12 juillet 2024 par le préfet de région et le président de la région. Le plan de financement du volet mobilités a été approuvé par délibération de la Région Normandie à l'été 2024. Les conditions sont réunies pour procéder, au printemps 2025, à la signature de ce volet et, ce faisant, du Contrat de Plan État-Région 2021-2023-2027, par le préfet de région et le président de la région.

L'État et la Région se mobilisent conjointement d'ici 2027 à hauteur respective de 330,50 M€ et 291,50 M€, pour un coût total prévisionnel de 862 M€.

#### ➤ Jeux olympiques de Paris 2024

Dans l'optique des Jeux olympiques de Paris 2024, l'État a soutenu la rénovation de trois équipements sportifs en Normandie pour un budget de plus de 2 M€ et à partir de l'enveloppe nationale « centres de préparation aux JOP24 » de l'Agence nationale du sport :

- ➔ 1 M€ pour la construction du pôle médico-sportif du Centre Sportif de Normandie (Houlgate)
- ➔ 0,60 M€ pour la réhabilitation du gymnase Jean-Boudehen (Petit-Couronne)
- ➔ 0,40 M€ pour l'extension et l'aménagement de la salle Michel Pelchat (Argentan).

Par ailleurs 150 projets de construction d'équipements sportifs de proximité ont été financés en 2023 et 2024, pour un montant de 9 M€, à partir des crédits régionalisés de l'Agence nationale du sport (dont 3 M€ en 2024 pour 81 projets).

#### ➤ Logement social, de très bon résultats en 2024

La région Normandie a connu une forte production de logements sociaux avec 3522 logements agréés. Ce volume est le plus élevé depuis dix ans et surpasse les objectifs initiaux de 8%. Grâce à ce résultat, la Normandie se place en troisième position au niveau national. Par ailleurs, 2645 logements sociaux ont bénéficié d'aides de l'État pour leur rénovation énergétique. En parallèle, plus de 134 millions d'euros ont été investis sur le normand par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), permettant la rénovation de 6 328 logements, trois fois plus qu'en 2023.

## ➤ Lutte contre la vacance des logements

L'État et la Région ont lancé une expérimentation en 2024 pour lutter contre la vacance des logements dans huit intercommunalités normandes. Cette initiative, appuyée par le dispositif Zéro Logement Vacant, va mobiliser, sur deux ans, des moyens humains et financiers, ainsi que des compétences juridiques et techniques pour rénover et remettre sur le marché les logements vacants.

L'expertise juridique du CEREMA et le cofinancement, avec le FNADT, des rémunérations des chargés de mission embauchés par les 8 EPCI pour permettre d'identifier les logements à réhabiliter en vue d'une remise sur le marché de la location, constituent les leviers d'action territorialisés que l'État régional a mis à disposition des élus locaux.

## ➤ Logement pour les étudiants et les saisonniers

Une étude a été menée pour analyser l'adéquation entre l'offre et les besoins en logements étudiants en Normandie. Cette étude, réalisée en partenariat avec les universités, la CAF, et d'autres acteurs, a permis de dresser un état des lieux et de proposer des préconisations pour répondre aux besoins futurs. Par ailleurs, pour faciliter le logement des saisonniers dans les zones touristiques, la plateforme « Mes aides » a été développée par France Travail. Cette plateforme référence les offres de logement saisonnier et est accessible en Normandie depuis mars 2024.



## ➤ Transformation des zones commerciales

Avec le plan de transformation des zones commerciales, lancé en septembre 2023, il s'agit de métamorphoser ces zones en lieux de vie adaptés aux enjeux actuels. En 2024, 74 lauréats ont été annoncés, suivis de 16 projets supplémentaires. En Normandie, trois collectivités ont été désignées lauréates : Fleury-sur-Orne, Barentin, et le Val d'Hazey.

## ➤ Quartier de demain

La consultation internationale « Quartiers de demain » a été lancée pour mobiliser l'excellence architecturale, urbaine et paysagère pour construire le futur des quartiers populaires. Le site Langevin à Caen a été sélectionné pour intégrer les 10 sites de projet retenus au niveau national dans le cadre de cette consultation.

## ➤ Plan France Ruralités et Action cœur de ville

Le dispositif Villages d'avenir, dans le cadre du plan France Ruralités, accompagne les communes rurales de moins de 3500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. En Normandie, 137 communes lauréates ont été accompagnées par 7 chefs de projet. Le programme Action cœur de Ville a réuni les collectivités engagées à Alençon le 2 juillet 2024 pour travailler sur le commerce et l'habitat dégradé.



Actions cœur de ville à Alençon

## PERSPECTIVES 2025

### ➤ Mobilités et infrastructures

Plusieurs projets d'infrastructures seront poursuivis ou lancés pour améliorer la mobilité en Normandie : à Rouen, le viaduc Pasteur ouest sera mis en service partiellement d'ici la fin du printemps 2025 ; à Caen, les travaux sur le boulevard périphérique Nord seront libérés de tous les travaux ; à Évreux, les travaux des ouvrages d'art franchissant l'Iton se poursuivront ; dans l'Orne, les études de sécurisation de la RN12 permettront d'engager une enquête publique. Plusieurs dizaines de kilomètres de voies cyclables seront ouvertes dans chacun des départements normands en 2025. Le bus T5 reliant le centre-ville de Rouen Rive Gauche à Mont-Saint-Aignan sera mis en service fin 2025. Les tramways du Havre et de Caen verront leurs premiers travaux à la suite de la signature des conventions de financement.



Plusieurs dizaines de kilomètres de pistes cyclables seront aménagées

Des travaux ferroviaires seront engagés pour le report modal et limiter le nombre de camions sur les routes. Les travaux de la chatière au Havre débuteront en 2025, avec une mise en service prévue en 2027. Les travaux de mise en accessibilité des gares de Cherbourg et d'Évreux seront lancés.

### ➤ Recherche et innovation

Le laboratoire COBRA, équipé d'un spectromètre FTICR associé à un aimant supraconducteur de 12 Teslas, et le laboratoire CARMen, équipé d'un spectromètre FT-ICR de 18 Teslas, contribueront à renforcer l'attractivité de la Normandie en matière de recherche et d'innovation. Ces équipements, financés dans le cadre du Contrat de plan État-Région 2021-2027, seront mis à disposition de la communauté scientifique et des entreprises en 2025.

### ➤ Projet « Aval du Futur » (Manche-Nord)



Site Orano la Hague depuis le nord (Cyril Crespau / Orano)

Ce projet, destiné à conforter la place de l'industrie nucléaire en Normandie, prévoit un investissement

évalué entre 30 et 40 milliards d'euros pour la modernisation de l'usine Orano de La Hague (construction d'une usine de production de MOX et de nouvelles piscines de refroidissement du combustible usé des centrales nucléaires). Un premier comité de pilotage s'est réuni fin décembre 2024, permettant de poser les fondements d'un projet de territoire à coconstruire à partir de 2025 (associant l'État, les collectivités territoriales, Orano et sa sous-traitance).

### ➤ Logement social, poursuite de la dynamique

Pour 2025, la Normandie disposera d'une dotation de 11,4 M€ pour le financement du logement social correspondant à 3571 agréments, ainsi que d'une enveloppe de 157,5 M€ pour accompagner financièrement la rénovation des logements privés avec les aides de l'Anah.

Ces financements contribueront, tout comme en 2024, à soutenir l'activité économique régionale des filières du bâtiment par l'investissement dans la construction neuve et la rénovation de logements.

## ZOOM SUR...

### Les dépenses d'intervention 2024

- ➔ Le Fonds national d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) a soutenu **41 projets** pour un montant de **4,70 M€**.
- ➔ La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a soutenu **127 projets** pour un montant de **27,80 M€**.
- ➔ La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) a financé **12 projets** pour un montant de **11,10 M€**.
- ➔ Les subventions de l'Agence nationale du sport ont soutenu **81 projets** de construction d'équipements sportifs en Normandie pour un montant de **3 M€**.
- ➔ Le **Fonds vert** a soutenu plus de **560 projets** pour un montant de **84 M€**. Les financements apportés par l'Agence de la transition écologique (ADEME), grâce à l'intervention du Fonds « Economie Circulaire » et du Fonds « Chaleur », ont été de **203 M€** pour le soutien de **415 projets**.

# Solidarités et emploi

## DES ACTIONS EN PROXIMITÉ POUR L'INSERTION ET L'ÉGALITÉ

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ Signature du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Pour la période 2024-2027: ce pacte a été signé le 10 avril 2024 entre l'État et la Région, avec un investissement total de 688 millions d'euros (230 M€ de l'État et 388 M€ de la Région). Il a pour objectif de former 19800 Normands en 2024, en ciblant les publics prioritaires comme les bénéficiaires du RSA, les seniors, les salariés en situation de handicap, les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme ou qualification.

Pour 2024, l'État a engagé 65 M€ (sur un total de 162 M€) dédiés à la formation des demandeurs d'emploi.

#### ➤ Accueil et hébergement

Le Service d'Accueil et de Suivi (SAS) régional à Rouen a accueilli 360 personnes en situation de rue en 2024, les orientant vers des places d'hébergement d'urgence ou dédiées aux demandeurs d'asile. L'État a également poursuivi ses efforts pour l'accueil des personnes déplacées d'Ukraine, avec plus de 800 places d'hébergement dédiées et plus de 2300 places de logement occupées fin 2024.

Le parc d'hébergement d'urgence généraliste comptait près de 4700 places, avec un objectif de 4950 places en 2025. L'État a financé 5700 places pour les demandeurs d'asile et réfugiés.

#### ➤ Intégration et généralisation du programme AGIR

AGIR est un programme conçu pour accélérer l'intégration des demandeurs d'asile qui se sont vus octroyer la qualité de réfugiés. Depuis son lancement en 2024, 922 réfugiés ont été accompagnés, avec 49 % ayant accédé à un logement pérenne et 29 % à un emploi.

#### ➤ Lutte contre la pauvreté

Les contrats des solidarités, signés entre l'État, les départements normands et la métropole rouennaise, prévoient un engagement financier total de plus de

5 millions d'euros. Prévenir la pauvreté dès l'enfance, lutter contre la grande exclusion et construire une transition énergétique solidaire sont les fondements de ces pactes. En complément, des pactes locaux de solidarité ont également été signés pour près de 0,70 M€.



Visite d'une recyclerie dans l'Eure

#### ➤ Lutte contre l'illettrisme

En Normandie, 5,4 % des jeunes de 16 à 17 ans étaient en situation d'illettrisme début 2024. La journée de lancement de la campagne normande contre l'illettrisme a eu lieu le 5 septembre 2024 à Rouen, avec une centaine de participants.

#### ➤ Économie sociale et solidaire

La 8<sup>e</sup> conférence de l'économie sociale et solidaire de Normandie s'est tenue le 6 décembre 2024 à Rouen, réunissant près de 200 personnes. Le thème de cette année était « La mesure des impacts sociaux et environnementaux: un potentiel d'accélération pour l'Économie sociale et solidaire ? »

## ➤ Droits des femmes et égalité des chances

Avec un budget de 2,35 M€ en 2024, 52 associations et 15 collectivités locales ont pu être soutenues dans leur démarche, par la Direction régionale pour le droit des femmes et à l'égalité. En matière de lutte contre les violences, 351 places d'hébergement étaient dédiées aux femmes victimes, 60 bracelets anti-rapprochement et 185 téléphones grave danger ont été déployés. Deux maisons des femmes santé ont été ouvertes. En 2024, le principe d'une aide d'urgence versée sous 3 jours (par la CAF ou la MSA) pour les victimes de violences conjugales a été mise en place.



Maison des femmes,  
groupe hospitalier Jacques Monod au Havre

## PERSPECTIVES 2025

### ➤ L'offre de repérage et de remobilisation (O2R)

Prévue par la loi pour le plein-emploi publiée en décembre 2023, cette offre s'adresse aux publics les plus éloignés de l'emploi. Un appel à manifestation d'intérêt a permis de retenir 16 opérateurs en Normandie. En 2025, les 13 autres porteurs sélectionnés démarrent leurs actions de repérage et d'accompagnement.

### ➤ Comité Régional pour l'Emploi (CRPE)

Le CRPE a été installé le 26 novembre 2024. Le CRPE comprend des représentants de l'État, de la Région, des départements, des organisations syndicales et professionnelles, ainsi que des acteurs Réseau régional pour l'emploi (France Travail, Missions locales, Cap Emploi).

La quasi-totalité des comités locaux pour l'emploi ont été également mis en place au second semestre 2024. Les travaux que conduira cette comitologie renouvelée, en lien avec le déploiement du « Réseau pour l'emploi » renouvelé, visent à doter chaque échelon de gou-

vernance territorialisé d'une feuille de route destinée à créer de l'emploi et réduire le taux de chômage, en tenant compte notamment des particularités de chaque bassin d'emploi (taux de l'emploi public, part des étrangers primo-arrivants, besoins en main-d'œuvre en lien avec les grands chantiers de l'économie décarbonée par exemple).

La feuille de route régionale pour l'emploi fera l'objet d'une présentation en Comité de l'administration régionale (CAR).

## EN CHIFFRES (source INSEE Normandie)

- ➔ **Taux de logements sociaux en Normandie 20,5 %** contre 17 % en France métropolitaine
- ➔ **Part des logements sociaux en quartier prioritaire de la ville : 25,4 %** en Normandie contre 29,1 % en France métropolitaine
- ➔ **Nombre de bénéficiaires du RSA** : Normandie : **83 708 personnes** avec une baisse de -6,4 % entre 2022 et 2023 contre -6,5 % pour la France métropolitaine
- ➔ **Taux de chômage fin 2024 : 6,7 %** de la population active; le taux de chômage en Normandie atteint son plus bas niveau depuis plus de quarante ans dans le prolongement de la tendance à la baisse observée ces 8 dernières années. Il se réoriente cependant à la hausse fin 2024 du fait d'une conjoncture dégradée qui impacte par exemple les secteurs du bâtiment et de l'automobile.
- ➔ **Salaire net horaire moyen pour les femmes : 13,38 €** contre **15,76 € pour les hommes.**

## VALORISER LES TRÉSORS DE LA NORMANDIE

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ 2024, « Année culturelle »

La scène normande a rassemblé en 2024 le cirque et le théâtre sous le label de l'Olympiade culturelle. Des performances saisissantes au Cirque Théâtre d'Elbeuf ont attiré plus de 4000 spectateurs. L'Archipel de Granville a fait salle comble pour la pièce « Cent mètres papillon ». Le festival de marionnettes « Récidives » à Dives-sur-Mer a attiré plus de 10000 spectateurs.

Ces événements ont incarné la fusion entre les expressions corporelles sportive et artistique, rendant hommage aux valeurs olympiques.

#### ➤ Célébration des 150 ans de l'Impressionnisme

La Normandie, berceau de l'impressionnisme, a honoré cet héritage en 2024. Les musées de la Métropole Rouen Normandie ont proposé une riche série d'expositions, attirant plus de 200000 visiteurs en 2024. Les Franciscaines de Deauville ont fait résonner le Post-Impressionnisme de Zao Wouki et le Japonisme avec l'exposition « Mondes Flottants ». Le Musée d'Art Moderne du Havre a célébré l'impressionnisme en croisant ses influences avec la photographie. À Ecausseville, la fresque monumentale de Flora Moscovici a attiré près de 3000 personnes.

#### ➤ Patrimoine, un engagement fort sur des sites emblématiques

Le Pont Colbert de Dieppe, véritable monument d'ingénierie et patrimoine emblématique, fait l'objet d'une vaste opération de restauration. Ce chantier ambitieux, piloté par les Ports de Normandie avec le soutien de la DRAC Normandie et du ministère de la Culture, a bénéficié d'un financement de l'État de 19,60 M€.

Le Château de Gaillon, construit au début du XVI<sup>e</sup> siècle, a également bénéficié d'un financement de 15 M€ pour sa restauration, inscrit au titre du volet culture et patrimoine du CPER 2021-2027.

Ces chantiers illustrent la volonté de l'État et des acteurs locaux de conjuguer préservation patrimoniale et dynamisme économique.

#### ➤ Sécurité des cathédrales

En 2024, dans le cadre du plan national de sécurité des cathédrales que pilote le ministère de la Culture, des exercices de simulation de départs d'incendies ont été déployés dans les cathédrales normandes. Ces simulations ont impliqué la mobilisation de l'ensemble des services de secours pour s'assurer de leur bonne réactivité et complémentarité.



Exercice incendie à la cathédrale de Rouen

#### ➤ Projets UNESCO

L'actualité normande pour 2024 a été riche avec 4 dossiers « patrimoine mondial » : la poursuite de la rédaction du plan de gestion du « Mont-Saint-Michel et sa baie », la relance de la procédure de demande d'inscription au patrimoine mondial des « Plages du débarquement de 1944 », la gestion du bien « Le Havre ville reconstruite par Auguste Perret » et la réactualisation du plan de gestion des Tours Vauban (avec les tours observatoires de Tatihou et de Saint-Vaast-la-Hague).



Le Havre, ville reconstruite par Auguste Perret

## ➤ Poursuite du déploiement du « Pass Culture »

Il s'agit d'un dispositif phare pour encourager l'accès des jeunes à la culture. Plus de 75 000 jeunes bénéficiaires ont utilisé le Pass Culture, soit une hausse de 20 % des réservations dans les lieux culturels locaux par rapport à 2023. Les spectacles vivants ont représenté 35 % des dépenses réalisées avec le Pass Culture, derrière les achats de livres qui ont concentré 40 % des dépenses.

## ➤ Accompagnement financier au développement des services publics de la lecture

Au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques, qui permet de soutenir des projets de création, d'aménagement ou de modernisation de bibliothèques (extension des locaux, acquisition de documents et de matériels, mise en place de services numériques, organisation d'actions culturelles ou éducatives en lien avec la lecture publique), l'État a soutenu 80 projets en 2024 pour un montant de 3,50 M€.

## PERSPECTIVES 2025

### ➤ Une nouvelle lumière pour la cathédrale de Bayeux

La restauration des vitraux de la cathédrale de Bayeux doit s'achever au printemps 2025. Une cérémonie d'inauguration et de livraison des vitraux rénovés sera organisée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025. L'artiste Véronique Joumard a été invitée à concevoir des vitraux contemporains, apportant une interprétation moderne qui dialogue avec l'architecture médiévale.



Les vitraux de la cathédrale de Bayeux inaugurés en 2025

## ➤ Une nouvelle page pour la tapisserie de Bayeux

Le musée de la Tapisserie de Bayeux s'apprête à vivre un moment charnière de son histoire en 2025 avec des travaux de rénovation ambitieux.

L'État, propriétaire de la célèbre Tapisserie de Bayeux, joue un rôle central dans cette opération d'envergure. La Tapisserie sera extraite du musée pour une durée de deux ans, afin de permettre à la fois la restructuration et la rénovation complète des espaces d'exposition, mais également la rénovation de la Toile.

Ce transfert, d'une rare complexité, sera effectué tout au long de l'année 2025 avec un soin méticuleux pour garantir l'intégrité de l'œuvre.

## ZOOM SUR...

### Le printemps de la ruralité et le forum « entreprendre dans la culture » à Rouen

- ➔ **Le Printemps de la ruralité** a représenté une opportunité significative pour revitaliser la culture dans les zones rurales. En Normandie, cet événement a été marqué par une grande concertation publique le 25 mars 2024 au Forum de Falaise, réunissant divers acteurs tels que des représentants de l'État, des élus locaux, des professionnels de la culture, des associations et des habitants.



Printemps Ruralité - Simon Falguières

- ➔ **Forum « Entreprendre dans la Culture » à Rouen**: le Forum « Entreprendre dans la Culture », organisé le 20 février 2024 au Pavillon des Transitions de Rouen, a rassemblé les forces vives de l'écosystème culturel normand pour une journée d'échanges et de découvertes. Portée par le ministère de la Culture, cette initiative vise à soutenir l'entrepreneuriat culturel dans les territoires, tout en valorisant les projets innovants qui animent les scènes locales et nationales.

## EN CHIFFRES (source DRAC)

→ **3 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco**: la baie du Mont-Saint-Michel, de renommée internationale, les fortifications Vauban de Saint-Vaast-la-Hougue et de l'île de Tatihou sur la pointe nord-est du Cotentin et la ville du Havre reconstruite par Auguste Perret suite aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale



→ **4300 lieux et équipements culturels en Normandie** suite aux occupations celtiques, romaines et des Vikings, à des événements majeurs tels que la guerre de Cent Ans, le Débarquement des Alliés...

→ **3000 édifices protégés au titre des monuments historiques**, classés ou inscrits à l'inventaire national dont la cathédrale de Rouen, fleuron de l'architecture gothique

→ **100 musées de France** pour environ 2,9 millions de visites

→ **17 maisons des illustres** dont les maisons de Barbey d'Aurevilly, Maupassant, Flaubert ou Jacques Prévert

→ **40 parcs et jardins labellisés jardins remarquables** dont la maison et les jardins de Claude Monet, à Giverny, (27)

→ **700 équipements et lieux de lecture publique**, présents dans les aires urbaines comme dans les zones rurales très peu denses

→ **Un peu plus de 100 cinémas, près de 300 écrans et 60000 fauteuils**. Près de la moitié sont situés dans des zones de densité intermédiaire, un cinéma sur cinq est implanté dans une aire urbaine densément peuplée et un peu plus d'un tiers (35 %) le sont dans des zones peu denses. Dans ces zones rurales, la part des cinémas classés Art et essai est plus importante que dans les zones densément peuplées

→ **3 monuments nationaux dont l'un des plus visités en France se trouvent sur le territoire normand**: l'abbaye du Mont-Saint-Michel, visitée par près d'1,5 million de visiteurs en 2019, le château de Carrouges, 15900 visites, et l'abbaye du Bec-Hellouin, 5800



Vue aérienne de l'abbaye du Bec-Hellouin

## LA NORMANDIE AU RENDEZ-VOUS DE L'AVENIR DURABLE

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ Développement de l'éolien en mer

La nouvelle stratégie de façade maritime pour la mer et le littoral (SNML) a été adoptée par décret en juin 2024. La SNML détermine un objectif de production d'électricité « offshore » pour l'ensemble des façades maritimes, permettant de contribuer à la neutralité carbone à l'horizon 2050. En ce qui concerne la façade maritime Manche Est – mer du Nord, l'objectif de production est compris entre 12 et 16GW de capacité à cette échéance.

C'est pour atteindre cet objectif que le premier parc éolien offshore de la façade a été mis en service au large de Fécamp dès mai 2024: il comprend 71 éoliennes avec une capacité de 500 MW qui permet d'alimenter en électricité près de 800 000 personnes. Ce projet a mobilisé 3 000 emplois régionaux et représente un investissement de 2 milliards €.

La cartographie des zones prioritaires pour l'éolien en mer et leur raccordement a été arrêtée le 17 octobre 2024 et publiée au Journal Officiel.



Parc éolien en mer de Fécamp

#### ➤ Déploiement du nucléaire à Penly

Les travaux des aménagements préparatoires à la construction de la paire supplémentaire de réacteurs à Penly (programme EPR2) ont débuté en juillet 2024. La phase de génie civil pour leur construction est prévue pour 2028. Les aménagements préalables incluent la réalisation de 6 000 places d'hébergement pour les salariés et des infrastructures adaptées (parkings relais, aménagements routiers de proximité, remise en état du réseau ferroviaire pour l'acheminement des matériels et matériaux de chantier).

#### ➤ Mise en service de la CNPE de Flamanville

La première connexion au réseau électrique national de l'EPR de Flamanville a été réalisée le 21 décembre 2024. Flamanville devient le 57<sup>e</sup> réacteur français. D'une puissance de 1,6GW, l'EPR de Flamanville est en capacité d'alimenter en électricité jusqu'à 2 millions de foyers.



Vue sur la centrale nucléaire de Flamanville

#### ➤ Transition énergétique des Boucles de Seine

La production d'électricité décarbonée doit s'accompagner d'investissements massifs pour en augmenter les capacités de transport et de distribution.

Deux projets structurants ont été accélérés en 2024 dans cette perspective, qui portent à la fois sur la création de lignes aériennes et souterraines et sur la création de postes de transformation électrique sur les Boucles de Seine :

- la ligne aérienne 400 kV entre Rougemontiers et Port-Jerôme combinée, d'une part à une liaison souterraine 225 kV entre Port-Jerôme et Le Havre afin d'alimenter les zones industrialo-portuaires de Port-Jérôme et du Havre, d'autre part à la construction de 2 transformateurs (Noroit et Les Roseaux). Les mises en service sont prévues d'ici fin 2029 ;
- la ligne aérienne 400 kV entre Petit-Caux et Amiens et le futur poste électrique de Navarre (Petit-Caux), pour renforcer le réseau entre la Normandie et les Hauts-de-France.

La mise au gabarit du réseau de transport de l'électricité s'inscrit dans la démarche générale lancée par le gestionnaire du réseau RTE, d'élaboration de son Schéma national et Décennal de Raccordement du Réseau (SDDR) pour la période 2024-2040.

### ➤ Énergies renouvelables terrestres

Le bloc communal normand a identifié 4455 zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable (ZAE nR) visant à atteindre 33 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie d'ici 2030.

La cartographie de ces zones a été présentée au Comité régional de l'énergie réuni en octobre 2024 et coprésidé par le préfet de région et le président de la région.

Le travail d'identification des ZAE nR par les communes et les intercommunalités se poursuit à l'issue, avec l'accompagnement des sous-préfets, et porte sur l'ensemble des sources d'énergie terrestres (hydraulique, géothermie, solaire terrestre, éolien terrestre, biogaz et biomasse).



Comité régional de l'énergie Normandie du 11 octobre 2024

### ➤ Méthanisation

En 2024, la Normandie compte 209 unités de méthanisation en 2024, avec 9 nouvelles unités ajoutées cette année. Un accord de partenariat signé en novembre 2024 renforce les contrôles des unités de méthanisation par les services de l'État.



## PERSPECTIVES 2025

### ➤ Éolien en mer

Une procédure de mise en concurrence dans le cadre de l'appel d'offres 10 (AO 10) sera lancée en 2025, pour identifier les pétitionnaires intéressés à se voir attribuer les capacités de production sur la zone de Fécamp Grand Large (2 parcs éoliens de 2 GW chacun). Les services l'État et les équipes de RTE mèneront en 2025 les études techniques et environnementales nécessaires au dimensionnement précis de ces parcs : les études techniques porteront sur la connaissance géotechnique des sols et sous-sols de la zone et les études environnementales. L'attribution de l'AO 10 est prévue en 2026.

La procédure de mise en concurrence dans le cadre de l'appel d'offres 11 (AO 11) sera lancée courant 2027 pour identifier les pétitionnaires sur la zone des Roches-Douvres (a minima 2 GW).

### ➤ Coopération transfrontalière avec les Îles anglo-normandes (IAN)

Une démarche de renforcement de la coopération transfrontalière avec Jersey et Guernesey a été lancée, visant à faciliter les échanges dans les domaines de l'énergie et de la biodiversité. Une première rencontre a eu lieu en novembre 2024.

En 2025, l'objectif est de définir un scénario consolidé de déploiement de l'éolien dans le golfe anglo-normand en fin d'année et, par la suite, de permettre à RTE de définir les raccordements électriques nécessaires.

## EN CHIFFRES

- **96 % de l'électricité produite en Normandie** est décarbonée. La Normandie représente entre 12 % et 14 % du mix électrique français
- La Normandie est une région clé de la production d'énergie nucléaire en France, abritant trois centrales nucléaires (CNPE) en exploitation: la centrale de Flamanville, la centrale de Paluel (4 réacteurs) et la centrale de Penly (2 réacteurs aujourd'hui et 2 réacteurs supplémentaires à horizon 2035)



Vue sur la centrale nucléaire de Penly

- La Normandie est la 1<sup>re</sup> région énergétique française en termes d'emplois (36 000 emplois salariés, soit 3 % des emplois salariés du secteur privé de la région, au sein de 1 400 établissements)
- **Plus de 400 éoliennes terrestres** sont en activité pour une puissance cumulée de près de 1 GW, soit l'équivalent théorique de la consommation annuelle en électricité de 400 000 foyers
- **92 000 m<sup>2</sup> de surface de panneaux solaires thermiques** en Normandie, qui ont permis de produire 32,5 GWh d'énergie renouvelable en 2022. La production a augmenté de 5 % en un an, de même que la surface installée. Le nombre d'installation a lui progressé de 7 %
- Les 3 plus grandes installations normandes de parcs photovoltaïques sont (1) le parc photovoltaïque de Terres Neuves 1 (2019) et (2) son extension Terres Neuves 2 (2021) à Saint-Étienne-sous-Bailleul (27) pour une puissance installée cumulée de près de 25 MW, et (3) le site de Renault Sandouville avec 9 MW installés



Parcs photovoltaïques

## ZOOM SUR...

### La déclinaison régionale de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3)

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 3 (PPE3) est en cours d'élaboration pour la période 2024-2035, repose sur quatre principes: sobriété énergétique, efficacité énergétique, relance du nucléaire et accélération des énergies renouvelables. Les consultations publiques ont été ouvertes en novembre 2024 et se sont clôturées en décembre 2024. Cette programmation devrait être finalisée et publiée au premier trimestre 2025.

La PPE doit permettre à la France de réaliser ses objectifs climatiques: réduire de 55 % ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Elle vise aussi à renforcer la souveraineté énergétique de la France et ainsi garantir une énergie compétitive aux citoyens et aux entreprises.

En 2025, les objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables seront déclinés au niveau régional.

Le CRE (comité régional de l'énergie en Normandie) est ainsi chargé d'arrêter une répartition des objectifs de production des EnR par filière « terrestre » (hors nucléaire et hors maritime). Cette approche partenariale doit garantir l'adéquation de ces objectifs à ceux que déterminera la PPE 3 à l'échelle de la Normandie à horizon 2030.

En juin 2023, un coordonnateur Grand Chantier a été nommé par le préfet de Seine-Maritime pour accompagner la démarche d'insertion du projet dans son territoire. Ce dispositif, qui concerne toutes les grandes opérations d'aménagement, offre un espace de concertation essentiel entre toutes les parties prenantes dont les collectivités locales, les services de l'État et ses opérateurs, la maîtrise d'ouvrage, les acteurs économiques, les entreprises intervenantes et les organisations représentatives du personnel. L'objectif du Grand Chantier est d'accompagner le territoire pour la réalisation des aménagements annexes nécessaires au chantier, préparer l'accueil des salariés dans les meilleures conditions, favoriser le recours à la main-d'œuvre locale et organiser l'après-chantier.

## CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE DES ENJEUX

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ Un Document Stratégique de Façade (DSF) pour concilier les usages en mer

Le débat public « la mer en débat » s'est achevé le 26 avril 2024. Il a permis, après ce jalon consacré à la participation du public, d'identifier les zones propices pour l'éolien offshore ainsi que les zones de protection forte de la biodiversité. Le document stratégique de façade (façade maritime Manche Est - mer du Nord) identifie ainsi, dans sa dimension environnementale, 77 aires marines protégées (AMP), soit un peu moins de 40 % de la superficie de la façade.

Au sein de ces 77 AMP ont été labellisées, en 2024, 5 zones de protection forte (ZPF), avec 21 autres zones à l'étude. Les ZPF se caractérisent par l'existence d'une biodiversité remarquable et induisent une réglementation des activités de manière à y supprimer les pressions sur les enjeux écologiques. Des mesures de gestion de la pêche professionnelle sont mises en place pour y renforcer la protection des écosystèmes marins.

La labellisation des ZPF doit être achevée à l'horizon 2027.

#### ➤ Contrôles des activités de pêche

En 2024, 623 contrôles ont été effectués à la débarque, auxquels s'ajoutent 208 contrôles en mer et 35 contrôles aériens. Les contrôles ont particulièrement ciblé la coquille Saint-Jacques dont la campagne a été lancée le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Le taux d'infraction constaté est de 25 % (contrôles du respect de la pesée au débarquement, des conditions de sécurité inscrites sur le permis de navigation par exemple).



Opération de contrôle des pêches

#### ➤ Gestion du recul du trait de côte

En 2024, l'État a soutenu, via le Fonds vert pour 1,20 M€, des projets de recomposition et de cartographie des risques côtiers, ainsi qu'une opération de renaturation à Quiberville-sur-Mer. Un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) a été signé à Criel-sur-Mer pour définir une trajectoire d'aménagement résiliente face au changement climatique.



Opération de renaturation à Quiberville-sur-Mer

## PERSPECTIVES 2025

#### ➤ Traitement des décharges littorales

En mars 2024, le CEREMA a achevé l'inventaire des décharges littorales anciennes normandes : 7 décharges en Seine-Maritime, 23 décharges dans la Manche et 10 décharges dans le Calvados ont été identifiées.

Pour remettre en état ces sites prioritaires, l'État porte un plan national de résorption des décharges littorales qui identifie celles qui présentent des risques de relargage en mer des déchets.

Face au risque de submersion marine, le site des « décharges Dollemard » (constitué initialement de

déchets de la filière du bâtiment), situé en contrebas des falaises du plateau au Havre sera réhabilité à partir de 2025. L'opération vise à traiter 312000 m<sup>3</sup> de matériaux.

L'État via l'ADEME apporte son soutien aux premiers travaux à hauteur de 22 M€, pour un montant total de 37,30 M€.



Décharges Dollemard en contrebas des falaises près du Havre  
© Ville du Havre

## EN CHIFFRES

- La Normandie est la première région pour la pêche des coquillages (coquille Saint-Jacques, bulot, moule) et la seconde région de France pour la pêche maritime.
- Près d'un tiers (32 %) des volumes de pêche sont débarqués en Normandie.
- La Normandie compte 6 criées pour une valeur marchande de 51000 tonnes et de 150 M€.
- Près d'un quart (24 %) des ventes proviennent des criées de Normandie.
- La Normandie est l'une des premières régions ostréicoles et la deuxième région mytilicole en France

## ZOOM SUR...

### La pêche de la coquille Saint-Jacques

La Normandie est la deuxième région de pêche en France, avec plus de 540 navires et 2000 marins-pêcheurs et la première région de France pour la pêche à la coquille Saint-Jacques.

La Normandie concentre les 2/3 de la production nationale. Près de 300 navires normands armés pour la pêche à la coquille Saint-Jacques pratiquent en grande majorité une pêche artisanale très encadrée sur le plan réglementaire (quotas par taille de navire, contrôle du respect des tailles des coquilles, jours et horaires de pêche encadrés par exemple).

La campagne de pêche 2023-2024 a été exceptionnelle, avec plus de 40000 tonnes de coquilles pêchées.

Commencée en octobre 2024, la campagne 2024-2025 s'annonce également prometteuse, avec une biomasse disponible évaluée à plus de 137000 tonnes en baie de Seine (entre Barfleur et le cap d'Antifer), soit une hausse de 56 % par rapport à 2023. Conséquence directe de la gestion optimale de la ressource (période de pêche couplée avec la mise en jachère de certaines zones), il s'agit de la plus forte augmentation annuelle au cours des 25 dernières années.



# La coopération transmanche

## FAITS MARQUANTS DE 2024

Depuis que les Britanniques ont quitté l'Union européenne, le littoral de la Manche est devenu une nouvelle région frontalière de l'Europe. Malgré une histoire commune, la question de recréer des liens transmanche se pose.

Dans ce cadre, le 5 décembre 2024 s'est tenu un atelier de réflexion sur la coopération transmanche. Cet atelier a réuni des représentants de collectivités territoriales normandes, dont la région Normandie et la commune de Ouistreham, du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), des intervenants de l'agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), des Universités de Caen et Rouen et des agences en charge du développement économique.

Trois thématiques particulières ont été traitées :

- l'évolution de la coopération transfrontalière pré et post-BREXIT aux échelles européenne, nationale et régionale;
- la gestion intégrée et durable de l'espace maritime: débat public sur la stratégie de façade maritime, dialogue suivi avec les autorités des îles anglo-normandes, variété des flux transitant depuis et vers le Royaume-Uni;
- les échanges humains: libre circulation entre les deux rives de la Manche, symétrie ou asymétrie des échanges par exemple.

Lors de ces ateliers, les travaux menés par l'Université de Caen de production d'un atlas de l'espace transmanche ont permis de mettre en exergue que la voie maritime entre la Normandie et la Grande-Bretagne est la deuxième plus dense au monde: les enjeux de sécurité, d'environnement et de gestion concertée de l'espace maritime y sont particulièrement prégnants, justifiant ainsi des axes de coopération trans-Manche.

Le développement des échanges humains, scolaires, universitaires, dans le cadre de stages, scientifiques ou touristiques est apparu comme une dimension prioritaire de la coopération transmanche.

## PERSPECTIVES 2025

À partir de 2025 s'engagera au sein de l'Union européenne, la réflexion sur l'avenir des programmes Interreg à l'issue de la période 2021-2027 : Interreg est un programme européen de coopération territoriale qui soutient des projets dans des domaines variés comme l'environnement, la santé et l'innovation, avec un budget total de près de 10 milliards d'euros pour la période 2021-2027.

Il est structuré en quatre volets: coopération transfrontalière, coopération transnationale, coopération interrégionale et coopération avec les régions ultrapériphériques.

Les programmes Interreg visent à renforcer la cohésion entre les régions de l'Union européenne et à transformer les obstacles aux frontières en opportunités de coopération.

La discussion pourra être nourrie de propositions émanant du territoire normand, impliquant également les autres régions françaises riveraines de la Manche et susceptibles de convaincre les partenaires britanniques de réintégrer des programmes de coopération transfrontalière.

Par ailleurs, les échanges transmanche mettent en perspective des concertations à venir, de la part des autorités de Jersey et de Guernesey, pour une future mise en service (sans horizon défini à ce stade) de parcs éoliens offshore (respectivement de 1GW et de 1 à 3 GW).

## CONFORTER DURABLEMENT LES FILIÈRES, ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ Salon international de l'agriculture 2024

L'édition 2024 du Salon International de l'Agriculture a vu la participation de 145 producteurs normands, avec 494 produits présentés au concours général agricole. La Normandie a obtenu 129 médailles, valorisant les produits alimentaires locaux et l'élevage. Les Trophées de l'agroécologie ont récompensé des initiatives normandes, telles que le GIEE Lait Bio Bas Carbone et le GAEC Mare des Rufaux.



#### ➤ Plan écophyto II+

Ce plan vise à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en Normandie. En 2024, diverses actions ont été mises en place, telles que les Rencontres Alternatives Phytos, le projet Phyt'Eau Normandie, et la formation des conseillers agricoles. Ces initiatives ont permis de diversifier les partenariats et d'augmenter la communication autour de la réduction des pesticides.

#### ➤ Restauration responsable

La loi EGalim pose les fondements d'un équilibre des relations commerciales entre le secteur agricole et alimentaire. En Normandie, 7 restaurants inter-administratifs et 8 groupements hospitaliers de territoire ont été accompagnés pour atteindre les objectifs de la loi, notamment en matière de gaspillage alimentaire et d'approvisionnement en produits de

qualité et durables. Des ateliers et des outils comme la plateforme « ma cantine » ont été mis en place pour soutenir ces efforts.

#### ➤ Agriculture de qualité en circuit court

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation, en développant des circuits courts et des produits locaux de qualité. En Normandie, 30 PAT ont été mis en œuvre, avec 20 en phase d'émergence et 10 opérationnels. Neuf de ces PAT seront financés dans le cadre de la planification écologique pour la période 2024-2027.

#### ➤ Contrôles sanitaires

En 2024, 2272 contrôles en remise directe et 814 établissements contrôlés ont été réalisés en Normandie. La réforme a permis d'augmenter significativement le nombre de contrôles, avec une augmentation de 257 % entre 2023 et 2024. Les injonctions de remise en conformité des établissements ont plus que doublé, et les fermetures d'établissements non conformes ont augmenté de 17 en 2023 à 47 en 2024.

#### ➤ Pacte en faveur de la haie

Ce pacte propose des actions pour accompagner la gestion durable des haies, les projets de plantation et d'alignements d'arbres intra-parcellaires. En Normandie, des soutiens financiers à hauteur de 4 M€ ont été accordés pour planter 237 km de haies et d'alignements d'arbres.



## ➤ Élections des chambres d'agriculture

Les élections se sont achevées en février 2025 (chambres territoriales et régionale). Ce scrutin met en lumière et fige la représentation syndicale des intérêts agricoles. Des évolutions ont été mises en place pour garantir une représentation directe des acteurs du monde agricole, valoriser la jeunesse, renforcer la transparence, et mieux intégrer les collectivités territoriales.

## PERSPECTIVES 2025



### ➤ Préservation des terres agricole

En 2025, le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) sera révisé. Ce schéma fixe les règles juridiques essentielles pour l'accès au foncier agricole avec pour objectifs de favoriser l'installation d'exploitants agricoles et de maintenir la viabilité économique des exploitations agricoles existantes.

### ➤ Stratégie écophyto 2025

Présentée en mai 2024, elle vise à protéger la santé publique et l'environnement, soutenir les performances des exploitations agricoles, et maintenir un haut niveau de protection des cultures. Un travail de concertation sera réalisé au premier semestre 2025 pour établir la feuille de route.

### ➤ Territorialisation de la planification écologique (COP)

La COP dite « de rebond » de décembre 2024 a permis de mettre en lumière les 43 actions dont il convient de privilégier la mise en œuvre en 2025. 17 d'entre elles concernent plus directement le monde agricole :

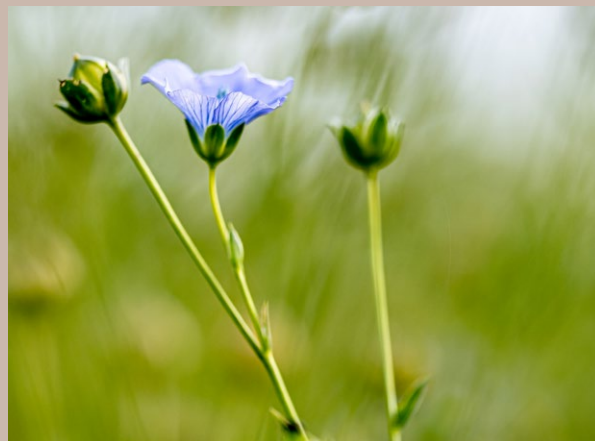
- ➔ Procéder à une refonte de l'accompagnement technique des agriculteurs intégrant une approche globale ».
- ➔ Amorcer une stratégie régionale de remembre-

ment environnemental afin de favoriser une gestion durable des terres via un rapprochement des parcelles exploitées autour des sièges d'exploitation.

- ➔ Soutenir la structuration et le développement de filières bio locales pour les produits caractérisés par un faible taux d'auto-provisionnement au niveau régional (fruits, protéines végétales...).
- ➔ Trouver des solutions normandes en vue de faire progresser les surfaces en légumineuses destinées à l'alimentation animale et humaine.

## EN CHIFFRES

- ➔ 70 % du territoire de la Normandie est consacré à l'agriculture ; 7 % de la surface agricole utile normande est dédiée à l'agriculture bio et 9 % des exploitations normandes sont certifiées « agriculture biologique »
- ➔ L'agriculture et l'agroalimentaire normands représentent 4 % du PIB national
- ➔ La Normandie est le 2<sup>e</sup> bassin laitier français en termes de volume de lait livré
- ➔ La Normandie est la 1<sup>re</sup> région mondiale de production de lin textile; la production nationale du lin provient à 64 % (en volume) de la Normandie



- ➔ La Normandie compte 850 établissements dans l'agroalimentaire, soit 25 300 emplois sur la région
- ➔ La filière équine représente 18 000 emplois dans 675 centres équestres pour 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires
- ➔ Rouen est le premier port exportateur de céréales d'Europe de l'Ouest et Le Havre, 1<sup>er</sup> port de commerce extérieur pour les produits agroalimentaires

## ZOOM SUR...

### La simplification et l'amélioration du quotidien des agriculteurs

Dans le cadre du déploiement du chantier de simplification, l'État a engagé un travail avec les représentants du monde agricole pour faciliter durablement l'installation et l'activité des agriculteurs normands.

Une série de mesures ont été identifiées :

- la mise en place d'un référentiel unique des cours d'eau pour proposer une cartographie unique des cours d'eau ; l'ensemble des cartes départementales sont en ligne et régulièrement mises à jour,
- la révision des arrêtés préfectoraux « fossés et bétouilles » pour harmoniser la définition des fossés dans les secteurs très sensibles à l'infiltration des eaux de surface : les départements les plus concernés (Eure, Seine-Maritime, Orne) disposent d'un arrêté,
- l'harmonisation de la gestion des demandes pour destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts,
- la définition de protocoles de protection des captages d'eau potable,
- la mise en place de dérogations collectives, et non plus individuelles, aux périodes d'épandage des effluents d'élevage et en lien avec les aléas climatiques,
- l'installation d'un guichet unique pour la gestion des haies, soit à travers de l'application « Démarches simplifiées », soit par le biais d'une référence unique pour apporter les bonnes informations relatives à la réglementation sur la gestion des haies.

## FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DES NORMANDS

### FAITS MARQUANTS DE 2024

#### ➤ Attractivité des métiers de la santé

En 2024, 30 % des offres d'emploi normandes ont concerné les métiers du soin et de l'accompagnement, avec 3000 postes à pourvoir (notamment infirmiers et aides-soignants).

Une charte régionale sur l'attractivité des métiers de la santé a été signée le 8 octobre 2024 entre l'État (avec le réseau pour l'emploi), les collectivités régionale et départementales. Cette démarche associe les agences d'attractivité, les fédérations sanitaires, les organisations d'employeurs et syndicales, les universités et instituts de formation.

Des actions concrètes ont été engagées, dont notamment :

- ➔ la semaine des métiers du soin et de l'accompagnement en avril 2024, avec une centaine d'événements.
- ➔ le financement de 50 contrats d'allocation d'études pour les métiers en tension (aides-soignants, infirmiers, manipulateurs en électroradiologie médicale)

D'autres actions sont menées depuis plusieurs années pour augmenter le nombre de professionnels de santé formés en Normandie, avec une hausse des quotas et l'ouverture de deux facultés d'odontologie à Caen et Rouen.

#### ➤ Une offre de soins au plus près des Normands



Inauguration du médicobus du secteur Dieppe le 14 mai 2024

Le déploiement des médicobus dans les territoires ruraux et de la télémédecine s'inscrit dans le cadre des plans « France ruralités » et « Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires » : ainsi, en 2024, 7 médicobus ont couvert les 5 départements normands. La télémédecine a été soutenue à hauteur de 0,29 M€ pour des téléconsultations au domicile des patients ou dans les établissements ou services médico-sociaux.

### PERSPECTIVES 2025

#### ➤ Renforcement de l'accès aux soins dans les territoires

L'État poursuivra les actions améliorant l'accès aux soins, notamment le développement des pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA) et des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP). Une refonte de la charte partenariale d'accès aux soins sera engagée avec les professionnels de santé et les collectivités territoriales.



Inauguration de la maison de santé pluriprofessionnelle de Lyons-la-Forêt (Eure) le 5 octobre 2024

#### ➤ La santé mentale: grande cause nationale 2025

En Normandie, 24 M€ ont déjà été investis pour soutenir 7 projets territoriaux de santé mentale. Les projets seront revus en 2025 pour renforcer les synergies entre les acteurs.

## ➤ Bien vieillir en Normandie

Face au vieillissement démographique, une expérimentation du service public départemental de l'autonomie (SPDA) a été lancée en Seine-Maritime et sera généralisée en 2026. L'État s'engage également à accompagner les personnes en situation de handicap avec la stratégie « Norm-HandiCAP », qui prévoit la création de 50 000 nouvelles solutions d'accompagnement.

### EN CHIFFRES

- ➔ 30 % des offres d'emploi concernent un métier du soin et de l'accompagnement fin 2024, avec 3 000 offres d'emploi non pourvues ; 1 450 demandeurs d'emploi ont été formés en 2024 sur les métiers du sanitaire et du social
- ➔ la densité moyenne de médecin généraliste pour 100 000 habitants est de 67,8 en Normandie (contre 147 en France) pour les soins de premier recours (médecin généraliste de famille)
- ➔ début 2024, plus de 31 000 professionnels étaient âgés de plus de 55 ans, sur les 3 métiers particulièrement fragilisés : les aides à domicile, les assistantes maternelles et les agents de service hospitaliers
- ➔ 250 M€ d'investissements de l'État sont prévus dans le cadre de la stratégie régionale d'investissement hospitalier du Ségur de la santé, accompagnés par la région Normandie à hauteur de 200 M€. Le programme des investissements hospitaliers est inscrit au Contrat de plan Etat-Région 2021-2027



Segur de la santé en Normandie

- ➔ La dette sociale et fiscale des établissements de santé normands pèse 270 M€ début 2024 (29 % dette de tous les établissements de santé de métropole)

## ZOOM SUR...

### Le 4<sup>e</sup> plan régional santé environnement (PRSE 4)

Le plan régional santé environnement 2023-2028 de Normandie vise à mieux connaître et préserver l'environnement pour agir sur la santé.

Organisé en 4 axes et 20 objectifs, il intègre la démarche « Une seule santé » et les principes d'adaptation au changement climatique.

En novembre 2024, sur 62 actions prévues, 46 étaient lancées. Une journée d'échange sur le thème « urbanisme et santé » a été organisée le 17 décembre 2024 pour acculturer les collectivités et lancer des projets favorables à la santé.



Journée régionale Agir pour un urbanisme favorable à la santé le mardi 17 décembre 2024 à Pont-Audemer (Eure)

# Ressources humaines

## ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE : UNE MARQUE EMPLOYEUR ET SIX PROMESSES D'AVENIR

### FAITS MARQUANTS DE 2024

En 2024, 35 % des agents publics sont âgés de plus de 50 ans contre 30 % des salariés dans le secteur privé. Dans les 10 prochaines années, on estime que 6 800 agents exerçant dans les différentes fonctions publiques en Normandie partiront chaque année à la retraite. Parmi eux, se trouvent 2 400 agents de la fonction publique d'État.

Face aux problématiques de recrutement, d'attractivité et de fidélisation des agents notamment sur certains postes et dans certains secteurs du territoire normand plus en tension, une campagne de valorisation de la diversité des métiers offerts par les services de l'État en Normandie a été mise en place tout au long de l'année.

Après le choix d'un slogan « **L'État en Normandie 1001 métiers au service de tous!** » et à la formalisation des 6 promesses associées, une identité graphique a été créée en 2024 :

ÊTRE UTILE



AGIR  
POUR DEMAIN



CONSTRUIRE  
SON AVENIR



PROGRESSER  
ET S'ENRICHIR



TRAVAILLER  
ENSEMBLE



S'ÉPANOUIR



La marque employeur de l'État en Normandie a été lancée officiellement sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Instagram). Pour la création d'affiches illustrant chacune des 6 promesses, 62 agents se sont portés candidats en rédigeant un verbatim correspondant à la promesse de leur choix. Ces affiches sont désormais visibles dans les agences de France Travail, les missions locales les structures Cap Emploi, les préfectures, les sous-préfectures et les cités administratives de la région Normandie.

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE



Parallèlement, la rubrique « **Rejoignez-nous** » a été créée sur le site internet de la préfecture de région afin de construire un réseau de contributeurs qui valoriseront les initiatives territoriales.

### PERSPECTIVES 2025

En 2025, la signature de la convention entre l'État et France Travail, avec l'Association régionale des Missions locales (ARML), le Conseil National Handicap et Emploi, les organismes de placement spécialisés (CHEOPS) Normandie représentant les CAP Emplois, sera un jalon fort de cette politique de déploiement.

Cette convention vise à favoriser l'accès à l'information sur les métiers de la fonction publique et leur voie d'accès et à mettre en place des actions concrètes d'accompagnement des publics pour une insertion professionnelle réussie.

Dans l'objectif de donner de la visibilité sur les métiers et les environnements de travail de la fonction publique à des publics diversifiés, les services de la performance et des ressources humaines seront présents aux différents salons et forums pour promouvoir l'emploi public: salon régional de l'orientation et des métiers (du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février) pour des collégiens et lycéens, salon « Les Emplois en Seine » (14 et 15 mars) pour les demandeurs d'emploi, étudiants ou salariés en reconversion ainsi qu'au forum des métiers de l'UFR « droit, économie et sciences politiques » à l'Université de droit à Rouen (6 mars 2025) pour les étudiants.



